



MISE EN LIGNE LE 13-06-2024

Deposé à la Sous-Préfecture
de ROCHEFORT, le 21 JUIL. 2011

VILLE DE ROYAN



ARRETE
INTERDISANT DE FUMER SUR LES PLAGES
DE LA COMMUNE DE ROYAN

Didier QUENTIN
Député - Maire de Royan

HT/SM
ASG n° 11.1207

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,

VU le Code Pénal et notamment les articles 131-12 et 131-13,

VU la loi n° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme,

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L.3511-7,

VU le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif,

VU le règlement sanitaire départemental et notamment ses articles 99 et suivants,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre toutes mesures de manière à préserver la salubrité des plages et de protéger la qualité des eaux de baignade,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est interdit de fumer sur toutes les plages de la commune de Royan, et en particulier dans la limite des 300 m du plan d'eau situé devant chaque plage.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par les services municipaux sur les zones d'interdiction. Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de police ainsi que tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 19 juillet 2011
Le Député-Maire,



Didier Quentin
Didier QUENTIN

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94

**Permanence Parlementaire
en Charente Maritime**

21, bd Germaine de la Falaise - 17200 ROYAN

Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15

site internet : www.didierquentin.com - E-mail : didierquentin@voila.fr

Hôtel de Ville

80, av de Pontallac
17205 ROYAN CEDEX

Tél. 05 46 39 01 08

Fax 05 46 39 56 91